



PROJET D'ETABLISSEMENT

INTRODUCTION

Ce document constitue notre projet d'établissement. Il exprime notre désir commun de réaliser les actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997.

La réalisation de ce projet d'établissement nécessitera la totale collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes dans notre établissement constitueront un appui important sur lequel toutes les actions projetées devront prendre racine. C'est pourquoi, dans notre projet d'établissement, on trouvera des éléments essentiels de ce qui se fait actuellement.

Le projet d'établissement constitue une somme d'intentions que nous nous engageons à réaliser. En isolant des priorités, notre objectif avoué est de les faire aboutir. Bien sûr, ces priorités devront tenir compte des réalités du terrain et de la disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour confronter régulièrement nos intentions et les actions qui aboutissent, nous nous engageons à évaluer systématiquement l'avancement de notre projet et d'analyser les résultats au terme de trois années.

Pour garder la dimension partenariale, nous vous invitons d'ores et déjà à répondre favorablement à la convocation à la première réunion du conseil de participation. Si des actions n'ont pu être menées à leur terme, si des objectifs n'ont pu être atteints, nous devons en rechercher les raisons avec objectivité et humilité avant de mettre en place des systèmes pour rectifier les processus.

Ce texte introductif souhaite voir préciser l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce document soit lu.

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Pouvoir Organisateur

**Centre Scolaire Saint-Lambert de Herstal
Rue Elisa Dumonceau 75
4040 HERSTAL**

Dénomination officielle de l'établissement

Degré d'Observation Notre-Dame Saint-Lambert Saint-Laurent
Rue Elisa Dumonceau 75
4040 HERSTAL

Téléphone 04/264.41.78

Matricule 1 421 6146029

Organisation interne

Classes organisées

- < première année commune
- < première différenciée
- < deuxième année commune
- < deuxième différenciée
- < deuxième année complémentaire (2 S)

Direction Michel Gilissen
Direction-adjointe Christian Michiels

AVANT - PROPOS

Dans son projet pédagogique et éducatif, projet qui s'enracine profondément dans le document « Mission de l'école chrétienne », le Pouvoir Organisateur a dégagé certaines lignes de conduite dont notre projet d'établissement se doit d'être le reflet fidèle.

Au premier plan des préoccupations de l'école, le Pouvoir Organisateur place le jeune. Toutes les actions doivent être centrées sur l'élève, sur tous les élèves, dans le respect scrupuleux de toutes les différences. Le but de toute action sera le développement de la personnalité de chacun et l'initiation à la confiance en soi.

Pour mener à bien toutes les démarches éducatives, l'école veillera à développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui permettront à l'adolescent d'acquérir les valeurs qui feront de lui un citoyen responsable. Dans toutes ses visées éducatives, l'école veillera à assurer aide et soutien à ceux qui en ont le plus besoin, en éduquant à la coopération, à la solidarité et au partage.

=====

Présentation générale des objectifs éducatifs et pédagogiques

La valeur privilégiée par ce projet est l'**épanouissement de la personne**. Des objectifs éducatifs prioritaires ont été dégagés et visent essentiellement à :

- ✓ **aider chaque élève à développer tout son potentiel**
 - a) par un accueil de tous ;
 - b) par une formation adaptée ;
 - c) par une orientation de tous les élèves de façon positive et objective en fin de degré ;
 - d) par la connaissance de soi-même : découverte de sa personnalité, de ses aptitudes intellectuelles et physiques tournées vers l'avenir ;
 - e) par un encadrement éducatif optimisé ;
 - f) par une gestion des ressources organisationnelles.
- ✓ **devenir un être complet**
 - a) par le développement de son autonomie,
 - b) par le développement de son sens de la citoyenneté,
 - c) par le développement de son sens de la solidarité,
 - d) par le développement de son ouverture vers le monde.
- ✓ **s'épanouir par une formation correcte pour tous**
- ✓ **s'épanouir par une interaction participative parents - élèves - école**
- ✓ **s'épanouir dans le cadre d'une école chrétienne**

1. Aider chacun à développer tout son potentiel par un accueil de tous

Actions déjà réalisées ou à poursuivre

- Composition des classes harmonieuse et équilibrée (provenance des élèves, équilibre dans les résultats, mixité ...) ;
- Rôle du professeur titulaire
 - rassurer et sécuriser les jeunes élèves ;
 - les initier à leur nouvel environnement : locaux, matériel, règlement, encadrement ;
 - assurer la cohésion du groupe classe : activités de groupe, conseils de classe, mises au point
- Accueil séparé des 1ères et des 2èmes
 - organisation d'une journée d'accueil pour tous les élèves de première commune et différenciée et, par classe, pour les autres élèves du degré.
- Accueil des parents

Pour clarifier les objectifs, présenter les modalités de la vie quotidienne, pour une prise de contact avec le titulaire et les professeurs, pour répondre aux premières inquiétudes
- Accueil des futurs élèves
 - Organisation d'une journée portes ouvertes pour l'école primaire : découverte de l'établissement
 - Possibilités d'immersion dans les classes
 - Organisation d'activités partagées entre le maternel, le primaire et le secondaire : lecture de contes, activités théâtrales, animations ludiques dans les classes.

Actions à entreprendre

- Amélioration des contacts entre instituteurs et institutrices et les enseignant(e)s du secondaire afin d'assurer une transition souple entre les deux niveaux d'enseignement (Continuum pédagogique).

2. Développer tout son potentiel par une formation adaptée à tous

Rigueur dans la formation commune

- Elaboration d'un horaire harmonieux privilégiant les impératifs pédagogiques.
- Organisation de bilans dans les cours de la formation commune.
- Sessions d'examens destinées à former l'esprit de synthèse et d'analyse, à aider l'élève à assimiler progressivement des matières de plus en plus importantes et à appliquer les connaissances accumulées.
- Définition d'objectifs précis pour chaque cours, annoncés en début d'année, explicités en classe et poursuivis à travers les évaluations certificatives.
- Plan Individuel d'accompagnement pour les élèves en difficulté.

Equilibrage soigneux dans les activités au choix de l'établissement

- Choix de disciplines menant aux trois filières ;
- Equilibrage soigneux de ces choix
 - initiation au latin et à la démarche technique en 1^{ère} année
 - composante artistique durant les deux ans
 - activité en deuxième préfigurant les options de troisième (littéraire, économique, scientifique, technique ...)
 - activités de soutien : remédiation en français, mathématique et langues modernes
 - organisation d'une étude dirigée, encadrée par des enseignants, pour assister les élèves en difficulté dans les différentes disciplines et pour les aider à se forger une méthode de travail performante
 - encadrement logopédique pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage

Ouverture sur le monde extérieur et développement de la personnalité

- Médiathèque au répertoire constamment étoffé en fonction des projets de classe, de l'actualité et des programmes.
- Bibliothèque au contenu actualisé et adapté aux demandes des professeurs et des élèves.
- Elaboration de cours centrés sur la recherche de documents dans cette bibliothèque de manière à en faire un outil de travail incontournable.
- Utilisation de logiciels (ELMO entre autres) afin de parfaire la lecture et la manipulation de la langue française.
- Promotion d'activités extérieures : visites diverses, musées, expositions, sites à découvrir (Fagnes, Préhistosite...).
- Organisation de visites découvertes d'un jour (Bruxelles, Paris, Aix La Chapelle, ...).

A développer ...

- Activités lectures à promouvoir : concours interclasses sur la base de livres lus ; animation lecture dans les classes de primaire ou de maternelle.

Classe de deuxième complémentaire

- Années de remédiation après la première et deuxième année commune
- Flexibilité dans les programmes
- Remédiations en langue maternelle et en mathématique
- Conseils de classe, conseils de guidance et P.I.A.

Classe de première différenciée

- Diversification des stratégies pédagogiques afin de permettre à l'élève de rejoindre éventuellement une première commune.
- Plan Individuel d'accompagnement.
- Développement de l'esprit d'écoute, de l'autonomie, de la responsabilité.
- Démarches individualisées : utilisation de fichiers, de programmes d'ordinateur.
- Contacts avec le PMS, conseils de classe, pédagogie du projet.
- Classe spacieuse et adaptée : matériel de remédiation, livres, audiovisuel.
- Gestion disciplinaire personnalisée en contact avec les surveillants éducateurs et le conseil d'éducation.
- Mises au point collectives lors des difficultés de gestion de la classe.

A développer ...

- Mise en place d'une classe verte en fin d'année afin de mobiliser toute la classe sur un projet pluridisciplinaire à long terme.
- Développement de la pédagogie différenciée au premier degré.

Classe de deuxième différenciée

- Objectifs semblables à ceux définis en première différenciée.
- Objectif nouveau : redonner du goût aux études et prévenir le décrochage scolaire.
- Mise en évidence de l'aspect concret des réalisations afin de redonner du sens aux différents cours et de restaurer la confiance en soi chez l'élève.
- Gestion disciplinaire adaptée privilégiant l'écoute et le dialogue.

3. Développer tout son potentiel par une orientation positive et objective

- Souci d'observation permanent chez tous les membres de la communauté éducative.
- Information par les agents PMS dans le courant du premier trimestre de la deuxième année.
- Pour les élèves de deuxième, tests PMS préparatoires aux conseils de classe d'orientation.
- Entretien individuel en début de troisième trimestre.
- Information de la direction en cours de troisième trimestre à propos du passage de classe.

A développer ...

- Souci d'harmonisation entre PMS et école
- Développement de synergies avec le Collège Saint-Lambert pour l'enseignement général et l'Institut Saint-Laurent pour l'enseignement technique et professionnel.

4. Développer tout son potentiel par une meilleure connaissance de soi, de sa personnalité, de ses aptitudes intellectuelles et physiques tournées vers l'avenir

- Permanence de l'assistance PMS
- Information sur les options en fin de 2e
- Amélioration du suivi pédagogique et psychologique de l'élève

5. Développer tout son potentiel par un encadrement éducatif optimisé

- Formation des professeurs à l'évaluation formative et aux compétences dans le cadre de l'application des nouveaux programmes.
- Formation continue des professeurs (Cecafoc - FPE – IFC) sur des sujets pédagogiques.
- Formation continue du personnel administratif (gestion – informatique) et des directeurs.
- Réalisation de fiches sur la méthode de travail.
- Développement des contacts avec des professeurs d'autres écoles.
- Formation des professeurs aux méthodes d'enseignement adaptées aux difficultés d'apprentissage.

A développer ...

- Formation des professeurs orientée vers la gestion des ressources humaines.

6. Développer son potentiel par la gestion des ressources organisationnelles

- Mise sur pied d'horaires équilibrés.
- Organisation du travail des élèves à domicile, à l'étude dirigée.
- Adaptation des labos de sciences aux nécessités pédagogiques.
- Amélioration de la gestion des heures blanches.
- Ouverture d'une bibliothèque, salle de travail.

A développer ...

- Recherche de moyens pour encourager la motivation des élèves.

7. Devenir un être complet par le développement de son autonomie

- Enquêtes et recherches de documentation, notamment dans les revues.
- Amélioration de prise en charge du travail de l'élève (auto évaluation).
- Travaux de recherche individualisés par l'utilisation des nouvelles technologies.

8. Devenir un être complet par le développement de la citoyenneté

- Actions spécifiques visant à améliorer le respect de l'autre (Quinzaine du respect).
- Développement du rôle des délégués de classe.
- Développement de l'initiation citoyenne et démocratique

9. Devenir un être complet par le développement de la solidarité

- Organisation d'une journée d'accueil (début d'année).
- Aide ponctuelle aux élèves absents pour maladie ou en difficulté.
- Développement du sens de la solidarité à travers les travaux de groupe.

10. Devenir être complet par le développement de l'ouverture sur le monde

11. S'épanouir par une formation appropriée pour chacun

12. S'épanouir par une interaction participative parents/élèves/école

- Organisation d'une réunion d'accueil des parents des élèves de début d'année.
- Informations et échanges sur les objectifs des cours et la méthodologie appliquée.
- Invitation aux parents à participer au week-end de l'école en fête (dernier week-end d'avril).
- Invitation des parents à une journée « Portes Ouvertes ».
- Organisation d'un Conseil de Participation pour les concerter au maximum par les activités organisées à l'école

13. S'épanouir dans le cadre d'une école chrétienne

- Animation de Noël.
- Activités caritatives aux périodes de l'Avent ou du Carême

A développer ...

- Réorganisation de l'animation pastorale
- Créer des synergies entre le titulaire, le délégué de classe et l'animateur pastoral
